

Lumière sur...

Des élections insolites

Les Archives municipales de Lège-Cap Ferret ont pour vocation de conserver les archives publiques, mais aussi des documents privés, uniques et parfois personnels. Tous les mois, découvrez un document inédit sur votre commune ! Par son intérêt historique, son aspect esthétique, ou son originalité, ce document témoigne de la mémoire locale.



Claouey – Election de la Rosière dans les années 1920
(Fonds Luc Dupuyoo, Archives municipales de Lège-Cap Ferret)

Le mois prochain, près de 359 millions d'électeurs, dont 49,7 millions en France, sont attendus dans les urnes pour les élections européennes. Les Archives prennent un peu d'avance en vous racontant quelques élections mouvementées qui ne se sont pas passées comme prévu.

Le coup de la mort en 1893

En août 1893, la Chambre des Députés renouvelle ses élus. Ces élections législatives ne sont pas de tout repos pour certains candidats. Le journal *La Gironde* dénonce les basses manœuvres qu'emploieraient les réactionnaires pour discréditer leurs concurrents républicains. Quoi de plus simple que de les déclarer tout simplement... morts ?!

Ce sont les rumeurs qui courent sur des candidats comme M. du Périer de Larsan dans le haut Médoc. En pleine convalescence après une pleurésie grave, M. du Périer de Larsan est présenté dans certaines lettres comme « *très dangereusement malade, à toute extrémité* ». ¹ Ces fausses nouvelles ne servent qu'à déstabiliser les électeurs à quelques jours du scrutin.

David Raynal, député sortant de la 4^{ème} circonscription de Gironde (dont fait partie le canton d'Audenge à l'époque), fait également les frais de ces agissements. « *On nous télégraphie, en effet,* » raconte l'un des journalistes, « *que des individus à mine louche parcourent la région landaise du Porge, Lège et les environs, répandant le bruit que M. Raynal est à l'agonie et qu'on attend sa mort d'un instant à l'autre.* » Le journal rassure ses partisans en indiquant que le député est bien portant et poursuit activement sa campagne. ²

L'adversité électorale est bien rude à l'époque ! David Raynal et Benon, son adversaire direct pour la circonscription, s'affrontent dans un duel au pistolet au Bouscat, derrière les tribunes de l'hippodrome. Deux balles sont « *échangées* » mais aucun des deux hommes n'en ressort blessé. ³ Malgré ces rebondissements, David Raynal est réélu à la Chambre des Députés. Quelques mois plus tard, il est nommé ministre de l'Intérieur du gouvernement Jean Casimir-Perier et, en 1897, il devient sénateur de la Gironde.

L'élection d'une reine du bassin en 1931

A l'été 1931, l'écrivain Guy de Pierrefeux et Vincent Cameleyre sont délégués par le Comité de la Fête du Bassin pour visiter les maires et les présidents des syndicats d'initiative du littoral. Ils sont chargés de leur demander leur soutien tant financier que matériel pour la Fête du Bassin, prévue le 30 août. L'animation phare de ces fêtes est l'élection de la Reine du Bassin, choisie parmi les plus jolies jeunes filles du littoral. A ce titre, les maires sont invités à envoyer leur plus charmante demoiselle. L'affaire est promptement réglée pour les mairies d'Arès, d'Andernos, de Lanton. On promet des subventions, des bateaux fleuris, des fanfares et leur reine de beauté. Du côté des autres municipalités, c'est l'envoi d'une reine qui crispe les édiles.

¹ *La Gironde*, 18 août 1893.

² *La Gironde*, 20 août 1893.

³ *L'indépendant rémois*, 21 août 1893.

Les deux délégués rencontrent le maire de Lège, M. François-Osmin Gayet, entrepreneur de maçonnerie, à Claouey. La Maison des Journalistes qu'occuperont des rédacteurs de La France, de La Petite Gironde et de La Liberté du Sud-Ouest, est en pleine construction. M. Gayet leur promet tout son concours pour la Fête du Bassin, mais fait des réserves pour l'envoi d'une reine, car cette nomination « *crée des compétitions qui menacent de troubler la paix de ce coin si ravissant* ». A Audenge, M. Descats, fils du propriétaire du château de Certes, partage les mêmes motifs de réserve pour la nomination d'une reine que ceux invoqués par le maire de Lège. Même son de cloche au Teich où le maire, menuisier de son état, a « *dû renoncer à en élire pour ne pas susciter de jalousie entre les candidates* ». Guy de Pierrefeux conclut par ces mots : « *Cette effervescence pour l'élection d'une reine de Carnaval, nous fait présager ce que sera une campagne électorale quand les femmes seront électrices et surtout éligibles.* »⁴



Claouey – Election de la Rosière dans les années 1920
(Fonds Luc Dupuyoo, Archives municipales de Lège-Cap Ferret)

⁴ L'Avenir d'Arcachon, 12 juillet 1931.

Votre histoire, notre mémoire

“Les souvenirs d’un homme constituent sa propre bibliothèque.”

Aldous Huxley, écrivain anglais (1894-1963)

Contribuez à enrichir cet article ! Si vous avez des documents ou des photographies sur les campagnes électorales, n’hésitez pas à nous contacter ! Vos souvenirs nous permettront de mieux faire connaître notre patrimoine.

Service des archives

79 avenue de la Mairie, Lège bourg

archives.ad@legecapferret.fr

05.57.17.07.80

Sources et références

- Les Archives municipales de Lège-Cap Ferret :
 - Fonds Luc Dupuyoo

- Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF :
 - *L’Avenir d’Arcachon*, 12 juillet 1931

- RetroNews, le site de presse ancienne de la BnF :
 - *La Gironde*, 18 août 1893
 - *La Gironde*, 20 août 1893
 - *L’indépendant rémois*, 21 août 1893